

C I A S
Airvaudais-Val du Thouet
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CIAS Airvaudais-Val du Thouet du 20 septembre 2016

L'an deux mille seize le vingt du mois de septembre à 18 heures 30, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué par Mme Frédérique DAMBRINE Vice-présidente déléguée par M. FOUILLET Olivier Président, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de son siège 33 place des Promenades à Airvault.

13 présents : BARIGAULT Jeanne, BRAUD Françoise, CHARRIER Maryse, COIFFARD Jean-François, DAMBRINE Frédérique, FOUILLET Olivier, GLORIAU Lucette, LAVIGNE Jacques, MILLASSEAU Pierrette, NIVEAU Nicole, REAU Micheline, ROBERT Daniel, ROY Jacques.

4 pouvoirs

Lucienne AUBRY a donné pouvoir à Micheline REAU

Marie-Hélène BRUNET a donné pouvoir à Jeanne BARIGAULT

Jean-Pierre CESBRON a donné pouvoir à Lucette GLORIAU

Sylvie JOZEAU a donné pouvoir à Maryse CHARRIER

Excusé (e) s :

Absent (e) s : Maryse BARIGAULT, Hélène MARSAULT, Joël MEUNIER, Jean VOYER

Date de la convocation : 8 septembre 2016 ayant pour ordre du jour :

- Mise à disposition d'un agent administratif à la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine
- Démarche de prévention mutualisée sur le Document Unique et demande de subvention
- Vente de matériel
- Questions diverses

Nicole NIVEAU a été élu secrétaire de séance.

Procès verbal de la réunion précédente du 5 juillet 2016 : adopté à l'unanimité.

MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF AU CIAS PARTHENAY-GATINE

Mme la Vice-présidente expose :

Afin de renforcer l'équipe de planification du service d'aide à domicile du CIAS Parthenay-Gâtine et dans la cadre de la prochaine fusion, le CIAS Parthenay-Gâtine a fait une demande auprès du CIAS Airvaudais Val du Thouet pour qu'un agent administratif soit mis à disposition comme suit :

- Claudie DORET : 17 heures 30 semaine

La CAP a donné un avis favorable le 29 août 2016.

D2016-034

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la FPT
- Vu le décret n° 2088-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition des fonctionnaires territoriaux
- Vu la demande formulée par le CIAS de Parthenay-Gâtine
- Vu l'accord de l'agent
- Vu l'avis favorable de la CAP en date du 29 août 2016
- Vu le projet de convention de mise à disposition

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration approuve les termes de la convention à signer entre le CIAS Airvaudais-Val du Thouet et le CIAS de Parthenay-Gâtine pour une mise à disposition auprès du CIAS de Parthenay-Gâtine de :

- Claudie DORET : 17 heures 30 semaine
- Pour une durée : jusqu'à la date de la fusion avec la Communauté de Communes Parthenay Gâtine 31 décembre 2017.
- Décide que la mise à disposition de cet agent sera facturée aux taux horaire égal au coût d'une heure de travail de l'agent au vu d'un état des heures établi mensuellement.
- Autorise Mme la Vice-présidente à signer ladite convention dont un exemplaire sera joint à la délibération.

DEMARCHE DE PREVENTION MUTUALISEE SUR LE DOCUMENT UNIQUE ET DEMANDE DE SUBVENTION

Mme la Vice-présidente expose :

La prévention des risques professionnels entre dans les obligations légales des employeurs du secteur public territorial ou hospitalier. A ce titre, le Fonds national de prévention de la CNRACL a été créé pour soutenir les actions entreprises dans ce domaine, grâce notamment à la mise en place de démarche de prévention.

Le coût de la prestation réalisée par PRAGMATES pour le CIAS est de 1350€ et l'estimatif de la subvention est de 2000€.

Mme la Vice-présidente propose au Conseil d'Administration la réalisation d'une démarche mutualisée au niveau communautaire de prévention des risques professionnels visant à élaborer le Document Unique du CIAS Airvaudais Val du Thouet.

D 2016-035

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration

- Approuve la réalisation de la démarche de prévention mutualisée sur le thème de l'évaluation des risques professionnels ;
- Décide de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Caisse des dépôts, gestionnaire du Fonds national de prévention de la CNRACL ;

Le Conseil d'Administration donne pouvoir à Mme la Vice-présidente pour rechercher les financements nécessaires à la réalisation de ce projet et pour signer les pièces s'y rapportant.

VENTE DE MATERIEL

Mme la Vice-présidente expose :

Le CIAS est installé depuis 1 an dans les locaux de la communauté de communes Airvaudais Val du Thouet et il reste du matériel non utilisé qu'il serait possible de proposer à la vente aux communes membres du CIAS en priorité.

Plusieurs éléments du mobilier ont trouvé acquéreur, mais pour le reste, un mail pourrait être adressé à tous les maires des communes du CIAS pour faire connaître leur souhait d'acquérir ce matériel.

L'assemblée est invitée à délibérer pour acter la vente de mobilier aux communes et établissements qui ont fait une demande et de fixer le prix de ce qui reste à vendre.

D 2016-036

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration

- décide de vendre du mobilier de bureau et électroménager/informatique tel que défini ci-dessous
- autorise Mme la Vice-présidente à vendre les biens qui n'ont pas trouvé acquéreur à ce jour, au prix fixé ci-dessous
- autorise Mme la Vice-présidente à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération

matériel	quantité	Prix d'achat en €	Prix de vente proposé en €	Acheteur
Réfrigérateur FAGOR 215 litres (2009)	1	392.00	100.00	Mairie d'Airvault
Micro-ondes SAMSUNG 23 litres (2009)	1	97.00	20.00	Mairie de Tessonnière
Vitrine extérieure	1	628.23	150.00	Mairie Tessonnière
Table rectangulaire	9	108.84	60.00 pièce	
Chaises (assise bleue)	26	40.66	25.00 pièce	
Table ovale	1	304.98	150.00	
Table 80 x 160	1	-	50.00	

QUESTIONS DIVERSES :

Prochain Conseil d'Administration le 17 octobre 2016.

Rappel des délibérations prises au cours de la séance (Décret N° 2010-783 du 8 juillet 2010)

N° de la délibération	Objet
D 2016-034	Mise à disposition du personnel administratif au CIAS Parthenay-Gâtine
D2016-035	Démarche de prévention mutualisée su le Document Unique et demande de subvention
D2016-036	Vente de matériel

A Airvault le 22 septembre 2016

PV affiché le 23 septembre 2016.

La Vice-présidente

La secrétaire de séance,

Frédérique DAMBRINE.

Nicole NIVEAU

Suit le tableau des signatures des autres membres présents à la séance.

BARIGAULT Jeanne	BRAUD Françoise	CHARRIER Maryse	COIFFARD Jean- François	FOUILLET Olivier
GLORIAU Lucette	LAVIGNE Jacques	MILLASSEAU Pierrette	REAU Micheline	ROBERT Daniel
ROY Jacques				